

Le 29 septembre 2016, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 21 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO

Présents :

• **ARCINS** : M. GANELON, M. AMBROSINO • **ARSAC** : M. DUBO, Mme DUCOURTIOUX, Mme HENRIEY
• **CANTENAC** : Mme OUVRARD, M. BRUNO, M. DEGAS • **CUSSAC FORT MEDOC** : M. FEDIEU, Mme SEGUIN
• **LABARDE** : M. FONMARTY, M. PILONORD • **LAMARQUE** : M. SAINT-MARTIN, Mme GUYON • **LUDON MEDOC** : Mme VALLIER, M. FORTER, Mme SABACA, M. HEBRARD • **MACAU** : Mme COLMONT-DIGNEAU, M. LALANNE, Mme SAVIN de LARCLAUZE • **MARGAUX** : M. BERNIARD, M. SICHEL • **LE PIAN MEDOC** : M. MAU, Mme BEZAC, M. PAGNAC, Mme BENTEJAC, M. VELLA, M. DECAUDIN • **SOUSSANS** : M. GINESTET, Mme MAURIN

Absents excusés :

M. HAUTIER pouvoir à Mme DUCOURTIOUX, M. MARTIN pouvoir à M. GANELON, M. SIMIAN pouvoir à M. FORTER, M. DELHOMME pouvoir à M. DUBO, Mme SCHYLER-SCHRODER pouvoir à M. BERNIARD, Mme JEGOU pouvoir à M. MAU, M. SAUVAGE, M. RAPAU

Secrétaire de séance :
Mme HENRIEY

Conseillers en exercice : 39
Présents : 31
Votants : 37 (36 votants pour la délibération 61, 34 votants pour la délibération 70)

Administration Générale

Rapporteur : Gérard DUBO

2016-2909-61 Procès-verbal du Conseil Communautaire du 23 juin 2016 - Adoption [Adoption à l'unanimité - avec 36 voix pour, 1 ne participant pas au vote]

2016-2909-62 Installation d'un conseiller communautaire [Adoption à l'unanimité]
Suite à la démission de Mme GARNIER, un nouveau conseiller communautaire est installé.

2016-2909-63 Commission d'Appel d'Offres – Modification des membres – Décision [Adoption à l'unanimité]
Il est proposé de remplacer M. DEMILLY au sein de la CAO.

2016-2909-64 Représentation-substitution de la Communauté de Communes au sein du Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Artigue Maqueline – Modification des membres [Adoption à l'unanimité]
Il convient de délibérer pour prendre en compte la modification des représentants de la commune du Pian Médoc.

2016-2909-65 Rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes – Porter à connaissance [Adoption à l'unanimité]

2016-2909-66 Rapport d'activité 2015 du Syndicat Mixte Pays Médoc – Porter à connaissance [Adoption à l'unanimité]

2016-2909-67 Mise en conformité des compétences avec les dispositions de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République [Adoption à l'unanimité]
La loi du 7 août 2015, dite loi NOTRE, poursuit les objectifs de clarification et de rationalisation de l'organisation territoriale. A ce titre, elle opère un réaménagement des compétences attribuées par la loi aux collectivités afin de donner davantage de lisibilité et de cohérence à l'action publique. Il est proposé de mettre en conformité les statuts de la CDC.

2016-2909-68 Transport de proximité – Convention de partenariat et de délégation de compétences – Autorisation de signer l'avenant n°4 [Adoption à l'unanimité]
La convention initiale de partenariat et de délégation de compétence en date du 4 Juillet 2013 signée entre la Communauté de Communes de MEDOC ESTUAIRE et le Département, arrivera à échéance le 31 Décembre 2016. Or, le marché n° 15-010 relatif au transport de proximité sur le territoire de la Communauté de Communes dont est titulaire la Société CITRAM AQUITAINE, arrivera à échéance le 31 Décembre 2016, avec une reconduction tacite au 1^{er} janvier 2017 et au 1^{er} janvier 2018. En conséquence, il convient de prolonger la convention de partenariat et de délégation de compétence avec la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE jusqu'au 31 Décembre 2018.

Finances/Évaluation des charges/Nouveaux transferts/CAO/Ressources Humaines

Rapporteur : Joseph FORTER

2016-2909-69 Budget principal - Décision modificative n°2 – Approbation [Adoption à l'unanimité]
Afin de prendre en compte l'évolution des dépenses et des recettes de l'année, une régularisation sur différents articles budgétaires est nécessaire.

2016-2909-70 Budget principal – Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - Approbation

[Adoption à l'unanimité - avec 35 voix pour, 3 ne participant pas au vote]

Vu la délibération n° 2016-0704-22 du 7 avril 2016 approuvant le budget primitif de la Communauté de Communes Médoc Estuaire et plus précisément les crédits inscrits au compte 6574, Vu la délibération n° 2016-2306-47 du 23 juin 2016 adoptant le protocole d'attribution des subventions aux associations, Après analyse des demandes de subventions, Il est proposé aux membres du conseil communautaire d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations et d'autoriser le Président à signer tous les documents y afférent.

2016-2909-71 Conventions avec les communes pour la mise à disposition d'animateurs liée aux nouveaux rythmes scolaires – Autorisation de signer l'avenant aux conventions initiales [Adoption à l'unanimité]

Le Conseil Communautaire, dans sa délibération en date du 25 septembre 2014, a autorisé le président à signer une convention de mise à disposition des agents communautaires avec les communes membres dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. A la demande des trésoriers du territoire communautaire, il convient de préciser à l'article 2 de la convention initiale que « les agents d'animation de la CDC sont mis à disposition des communes membres dans le cadre de l'organisation des TAPS et de la pause méridienne ».

2016-2909-72 Remboursement des frais de traitement des déchets sur une ancienne décharge située sur la commune de Macau – Autorisation de signer la convention [Adoption à l'unanimité]

La Communauté de Communes s'était engagée à prendre à sa charge le traitement des déchets de l'ancienne décharge de Cantelaude sur la commune de Macau pour un montant de 4 475.67 euros. Afin de régulariser le dossier et d'en permettre le règlement, à la demande de la DRFIP, une convention financière avec la commune de Macau est nécessaire. Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président à signer cette convention.

2016-2909-73 Tableau des effectifs – Modification [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des avancements de grades 2016 et des nominations suite à concours, et des mouvements d'effectifs intervenus depuis le 01.01.2016.

2016-2909-74 Bilan social 2015 - Porter à connaissance [Adoption à l'unanimité]

Le bilan social pour l'année 2015 a fait l'objet d'un document de synthèse soumis au Comité Technique et présenté au Conseil Communautaire.

Environnement

Rapporteur : Dominique SAINT-MARTIN

2016-2909-75 Autorisation de dépôt d'une demande de défrichement pour le projet de réfection et d'agrandissement de la déchèterie d'Arsac – Avis [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre du projet de réfection et d'agrandissement de la déchèterie existante au lieu « La grande Passe » sur la commune d'Arsac, il est nécessaire de procéder préalablement au défrichement de la parcelle section AS n°129, d'une superficie de 0.8952 ha. Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur Le Président à déposer cette demande.

Petite Enfance/Jeunesse

Rapporteur : Dominique FEDIEU

2016-2909-76 Convention de mise à disposition d'un local par la Mairie du Pian Médoc- Adoption [Adoption à l'unanimité]

Le Relais Assistantes Maternelles et l'accueil collectif de mineurs du Pian-Médoc souhaite pouvoir continuer à utiliser le local situé allée Gramont jusqu'au commencement des travaux de réhabilitation par la Communauté de Communes. Afin de définir les modalités d'occupation de ce local, une convention de mise à disposition doit être établie entre la commune du Pian Médoc et la CDC Médoc Estuaire. Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président à signer cette convention.

2016-2909-77 Convention de mise à disposition d'un local par la Mairie de Soussans – Adoption [Adoption à l'unanimité]

Pour exercer ses tâches administratives et recevoir en entretien individuel les familles, la direction de l'accueil collectif de mineurs de Soussans souhaite utiliser un bureau dans l'enceinte des bâtiments communaux de Soussans. A ce titre, Monsieur le Maire a donné un avis favorable. Afin de définir les modalités d'occupation de ce local, une convention de mise à disposition d'un local doit être établie entre la commune de Soussans et la CDC médoc Estuaire

Cohésion sociale/Schéma de mutualisation des services

Rapporteur : Matthieu FONMARTY

2016-2909-78 Convention de mandat – Gestion administrative de la procédure d’Accords-Cadres – Autorisation de signature [Adoption à l’unanimité]

Vu le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes adopté le 4 décembre 2015, La mutualisation des achats de fournitures administratives constitue le premier volet à mettre en œuvre. Afin de contractualiser les engagements mutuels, il vous est proposé d’autoriser le Président à signer une convention afin que chaque commune puisse donner mandat à la Communauté de Communes d’être coordonnateur du projet pour rédiger, lancer la procédure et attribuer l’accord cadre. Chaque collectivité gardera à sa charge la rédaction et la notification de ses propres marchés subséquents et des bons de commandes correspondants.